

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 janvier 2007

---

**MODERNISATION DE LA DIFFUSION AUDIOVISUELLE  
ET TÉLÉVISION DU FUTUR - (n° 3460)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 76

présenté par  
M. Soulier, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques  
saisie pour avis

-----  
**ARTICLE 2**

Dans la deuxième phrase de l'alinéa 2 de cet article, substituer aux mots :

« instituée au dernier alinéa »,

les mots :

« de la convergence numérique et des postes ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination avec la transformation de la CSSPPCE en « Commission de la convergence numérique et des postes » afin qu'elle remplisse la mission de la « Commission du dividende numérique ».